



# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Février 1994

ISSN 0823-7662  
Dépôt légal



## Fin de semaine active au centre communautaire

### Une invitation couronnée de succès!

Vendredi le 18 février avait lieu la soirée hommage à M. Bernard Dagenais. «... quand je pense qu'un député, un préfet de comté, les maires de la MRC et une partie significative de la population de Sainte-Pétronille ont pris la peine de se déplacer pour célébrer avec le simple citoyen que je suis...!» L'homme, visiblement touché par cette attention à son égard, a profité de l'occasion pour souligner le travail de tous les conseillers et de tous les bénévoles qui ont oeuvré avec lui durant ses quinze années à la mairie de Sainte-Pétronille.

M. Jacques Grisé a procédé à la remise d'un témoignage concret d'appréciation à M. Bernard Dagenais. Un tableau, offert conjointement par la municipalité et par la MRC, lui fut remis par M. Conrad Gagnon et par M. Marius Dubois, artiste-peintre du village et auteur de l'oeuvre. Les jeunes musiciens du Trio à cordes Laval ont ouvert cette soirée.

L'assistance, évaluée à environ 150 personnes, a pu constater l'agréable changement survenu à notre bonne «vieille salle» paroissiale: salle rafraîchie, rideau de scène et décor théâtral. Du sang neuf et vivifiant pour notre centre communautaire!

#### Commanditaires de l'événement à remercier:

Musique de chambre à Sainte-Pétronille, MRC de l'Ile d'Orléans, Auberge La Goéliche, Les Serres Cyr, Canac Marquis Grenier, Municipalité de Sainte-Pétronille

### C'était le Mardi gras

Dimanche le 20 février se déroulait sur le terrain du centre communautaire la première activité hivernale organisée par le comité des loisirs. Tout y était: musique en plein air de carnaval, amuseurs publics, mascotte invitée, jeux d'adresses, concours de bonhomme de neige, crème glacée et autres friandises! Oui tout y était... sauf la glace! Une température frôlant les + 10° C a forcé les organisateurs à modifier légèrement la planification de la journée. Beaucoup d'enfants costumés et ravis d'une journée qui ne seront pas prêts d'oublier.

#### Commanditaires de l'événement à remercier:

Sealtest (agent Frédéric Lavoie)  
Chocolaterie de l'Ile  
Épicerie Adélarde Rousseau  
Les Serres Cyr  
Restaurant McDonald (Beauport)  
Marie-Pascale Noël (maquillage artistique)  
Municipalité de Sainte-Pétronille



N.B. La campagne de financement du comité des loisirs lancée lors du Mardi gras qui consiste à acheter des ornements décoratifs à appliquer sur des vitres, des miroirs ou sur du vinyle se poursuivra pour encore deux semaines. Un catalogue est disponible à L'épicerie Adélarde Rousseau. Un chèque à l'ordre de «Comité des loisirs, Sainte-Pétronille» doit être déposé au moment de la commande. Cette façon originale d'amasser des fonds permettra au comité des loisirs de réaliser d'autres belles fêtes comme celles que l'on a connues au cours de la fin de semaine du 18 février. Merci pour votre encouragement! Pour plus de détails concernant l'activité de financement, vous pouvez communiquer avec Mme Anne Noël Deschamps (828-9861).







## Partage des responsabilités entre les élus municipaux

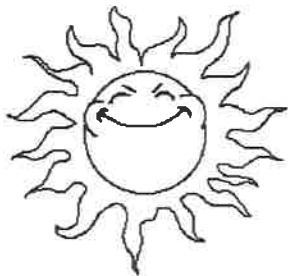
Les membres du Conseil municipal ont convenu d'une répartition des tâches et des responsabilités qui prend avantage des intérêts et des compétences des nouveaux élus. Bien entendu, les rôles dévolus à chacun et à chacune seront appelés à se préciser davantage dans les mois à venir. N'hésitez pas à vous référer aux personnes suivantes si vous avez des préoccupations se rapportant à leur domaine de responsabilité.

<b>Denis Châtigny:</b>	Entretien des bâtiments et des équipements municipaux;
<b>Côme Drolet:</b>	Voirie et travaux publics;
<b>Marcel Laflamme:</b>	Protection et sécurité des citoyens;
<b>Anne Noël Deschamps:</b>	Loisirs, sports et activités culturelles;
<b>Lucie Rondeau:</b>	Urbanisme, aménagement et affaires juridiques;
<b>Suzanne Talbot:</b>	Information et communication avec la population;

Quant à moi, je m'occuperai de la gestion financière et de la coordination de toutes les activités municipales.

Les efforts de plusieurs conseillers et conseillères seront requis afin d'étudier certains dossiers plus complexes ou requérant plusieurs points de vue.

Jacques Grisé  
maire



### Nominations

Le Conseil municipal a procédé aux nominations des personnes suivantes:

- Madame Anne Noël Deschamps a été nommée représentante de la municipalité auprès du centre régional de services aux bibliothèques publiques.
- Monsieur Marcel Laflamme Jr a été nommé responsable du comité de la sécurité et de la protection civile de la municipalité.

### Nomination des membres du comité consultatif de l'urbanisme

Les personnes suivantes ont été unanimement élues pour une période de deux ans: Madame Lucie Rondeau, conseillère et responsable du comité, Madame Christine Vallée et Messieurs Claude Dubé, Joseph Melançon et Roger Constantin.

### NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

#### Conférence sur le rire

Le rire est un puissant anti-stress qui peut améliorer notre qualité de vie. La thérapeute Paule Desgagnés nous entretiendra sur l'importance de l'humour envers soi et envers les autres. C'est vraiment une occasion unique d'avoir chez nous une telle conférencière. **Mercredi le 30 mars 1994 à 19 heures 30**, venez en grand nombre profiter de cette chance de vous divertir tout en apprenant sur les bienfaits du rire sur la santé. Une contribution de \$2.00 sera demandée afin de nous aider à défrayer les coûts de cette activité.

#### Livres pour les jeunes

La subvention de la Caisse populaire de Saint-Pierre nous a permis d'acheter de nombreux volumes pour les jeunes. Des romans de la série Frisson et de la Courte échelle; des livres sur l'univers, sur les dinosaures, sur les chiens et les chats; le livre des inventions ainsi que le livre des records; bandes dessinées, cassettes de contes et bien d'autres volumes documentaires pourront être empruntés. Nous vous invitons à venir voir ces nouvelles acquisitions à **partir du dimanche 6 mars 1994**.

*Les bénévoles de votre bibliothèque*



*Jugement rendu dans la cause de  
la Municipalité de Sainte-Pétronille  
contre*

*M. Stanley Welch (la ferme biologique «Le temps des Cerises enr.»)*

Le 21 février dernier, l'Honorable Robert Pidgeon, j.c.s., dans un jugement élaboré, a déclaré nul, sans effet et inopérant le règlement 209 de la Municipalité de Sainte-Pétronille concernant l'entreposage, le transport et l'épandage de fumier sur son territoire.

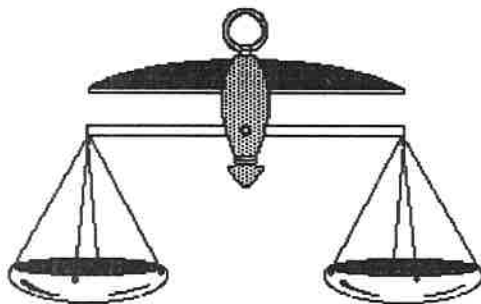
Ce règlement avait été adopté par le Conseil municipal, le 4 octobre 1993 et donnait suite notamment aux événements survenus au cours de la dernière saison estivale.

Avant l'adoption de ce règlement, la Municipalité avait entrepris contre M. Stanley Welch (la ferme biologique «Le temps des Cerises enr.») des procédures en injonction pour l'émission d'une ordonnance lui interdisant d'entreposer du fumier importé sur sa propriété à l'encontre de la Loi sur la qualité de l'environnement et du Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale adopté sous l'empire de cette Loi.

Les parties se sont entendues relativement à cette demande d'injonction et M. Welch (la ferme biologique «Le Temps des Cerises enr.») s'est engagé à ne plus importer de fumier sur le territoire de la Municipalité jusqu'à la fin de la construction d'un abri à fumier autorisé par le ministère de l'Environnement.

Le juge Pidgeon reconnaît d'ailleurs dans son jugement qu'à défaut d'entente, il aurait songé à émettre l'ordonnance d'injonction demandée par la Municipalité.

Par ailleurs, dans les mêmes procédures, M. Welch (la ferme biologique «Le Temps des Cerises enr.») s'était porté demandeur reconventionnel et recherchait une déclaration en nullité du règlement 209.



Au coeur du litige se retrouvait l'article 12 dudit règlement interdisant l'épandage du fumier entre le 15 juin et le 15 septembre.

La Cour supérieure a décidé que la Municipalité ne possédait pas les pouvoirs habilitants pour réglementer comme elle l'avait fait et qu'elle «était incapable d'utiliser son pouvoir réglementaire pour qualifier de nuisance l'épandage de fumier».

Aussi, la Cour supérieure déclare inopérant le règlement 209 puisqu'il porte sur un même objet que la réglementation provinciale.

La Municipalité examinera la portée de ce jugement et décidera sous peu si elle doit en appeler devant la Cour d'appel.

Jacques Grisé  
maire

**Prochaine réunion du conseil:**  
Lundi le 7 mars 1994

**Bibliothèque:**  
Dimanche de 10:00 à midi  
Mardi de 19:00 à 20:00

**Patinoire:**  
Lundi au vendredi de 18:30 à 22:00  
Samedi et dimanche de 12:30 à 22:00

**Mairie:**  
Mardi et jeudi soir de 19:00 à 21:30  
Tel.: 828-2270

**Presbytère:** 828-2656

**Police:** 623-6249

**Pompier:** 648-2606

## Les fiches techniques d'urbanisme:

### Un outil essentiel pour planifier les interventions sur votre propriété

Le Comité consultatif d'urbanisme du Village de Sainte-Pétronille a préparé une série de fiches techniques afin de faciliter aux résidentes et aux résidents la compréhension du règlement d'urbanisme ainsi que la procédure d'obtention d'un permis.

Accompagnant votre bulletin d'informations municipales «Le Beau Lieu», vous trouverez dans votre courrier un feuillet de présentation des fiches techniques. La procédure générale pour l'obtention d'un permis y est notamment décrite. Au nombre de quatre, les fiches techniques seront distribuées dans les prochains mois. Elles seront aussi disponibles à la Mairie.

Nous vous rappelons que l'étude d'une demande de permis nécessite un certain temps. Outre la municipalité, la procédure d'émission d'un permis implique la participation de la municipalité régionale de comté de l'Île d'Orléans ainsi que du ministère de la Culture et des Communications. Il est donc nécessaire de planifier les interventions que vous désirez réaliser sur votre propriété et tenir compte des délais pour l'émission du permis. Le printemps représente une excellente période pour effectuer la planification des interventions et compléter une demande de permis. Vous éviterez ainsi la période achalandée des mois d'été où les demandes sont nombreuses.

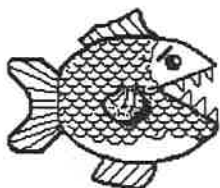
Par ailleurs, le Comité consultatif d'urbanisme a entrepris la révision complète de la réglementation municipale d'urbanisme. Des recommandations seront bientôt faites au Conseil municipal.

Ce texte constitue le premier d'une série où différents aspects de la réglementation d'urbanisme vous seront exposés.

*Le comité consultatif d'urbanisme*

## Avez-vous des

### souvenirs de pêche?



Est-ce que vous ou d'autres personnes de votre famille avez dans votre jeunesse pêché autour de l'Île? Êtes-vous de celles ou de ceux qui ont déjà pris du **bar rayé**, de l'**esturgeon**, du «**poisson blanc**», de l'**anguille** ou d'autres poissons rares ou disparus? Avez-vous des souvenirs concrets à ce sujet? Des anecdotes que vous pourriez raconter, des photos, des vieux agrès de pêche...? Tout cela nous intéresse, à la Corporation pour la restauration de la pêche à l'Île d'Orléans.

Nous ne voulons pas vous déposséder de vos souvenirs, mais nous aimerions les partager avec vous. Parce qu'un de nos objectifs est d'arriver un jour à mettre sur pied un musée de la pêche à l'Île d'Orléans. Et nous voulons commencer dès maintenant un inventaire de ce qui pourrait y être montré. Alors, si vous voulez bien collaborer avec notre projet, nous vous invitons à communiquer avec nous pour nous dire ce que vous possédez qui pourrait être d'intérêt pour un musée comme celui que nous projetons. Nous irons vous rencontrer chez vous pour partager ces précieux souvenirs. Faites-le tout de suite... n'attendez pas de perdre la mémoire!

*Normand Robitaille*

Corporation pour la restauration de la pêche à l'Île d'Orléans  
828-1177

## Certains motoneigistes FRUSTRÉS!

On pouvait lire dans la dernière édition du «Beau Lieu» un mécontentement exprimé par les adeptes du ski de randonnée à l'égard de ceux qui font preuve de manque de civisme concernant le tracé de la piste de ski de fond.

Je suis d'accord avec ces skieurs qui en veulent aux quelques motoneigistes qui empruntent sans remords ces sentiers naturels. Sachez pour votre information qu'il existe à l'Île d'Orléans un club de motoneigistes (dont les membres doivent débours \$100.00) implanté dans l'Île bien avant l'existence de la piste de ski de fond. Ces adeptes de la motoneige se disent également FRUSTRÉS de se voir ainsi pointés du doigt lorsqu'il y a des gens qui empruntent à tout moment la piste de «ski-doo», histoire de prendre l'air sans «caler dans la neige». Combien de motoneigistes ont dû manoeuvrer d'urgence pour éviter une tragédie; combien êtes-vous qui prenez votre marche de santé en famille dans les tracés des motoneigistes?

Le problème n'est pas que la piste de «ski-doo» risque d'être endommagée par les marcheurs ou les skieurs mais plutôt que c'est un endroit dangereux pour prendre l'air.

**S.V.P. ... propriétaires de chiens, raquetteurs et skieurs de randonnée, la piste de motoneige ne fait pas partie de vos aires de jeux!**

*Un membre du Club de motoneige de l'Île d'Orléans*



# Club de Taekwon-Do de l'Île d'Orléans

## Coupe du Québec et championnat canadien

La Coupe du Québec se déroulait le 28 novembre à Trois-Rivières. La Coupe du Québec a une importance toute spéciale puisque seuls les concurrents qui se sont classés parmi les quatre premiers de leur catégorie sont admissibles au Championnat canadien le 9 et 10 avril 1994 à Régina.

Marie-Claude Thivierge, pré-junior ceinture bleu  
Éric Lemelin, pee-wee ceinture verte 1,  
Steve Fortier, junior ceinture verte  
Martin Thériault, pré-junior ceinture rouge 1  
Mélicha Lévesque, pré-junior ceinture bleu 1  
Véronique Lévesque, pré-junior ceinture verte  
Audrey Vézina, pré-junior ceinture vert 1  
Michaël Gosselin, pee-wee ceinture rouge 1

médaille d'or en formes.  
médaille d'or en combat.  
médaille d'or en combat.  
médaille d'argent en combat.  
médaille d'argent en combat.  
médaille de bronze en combat.  
médaille de bronze en combat.  
médaille de bronze en combat.



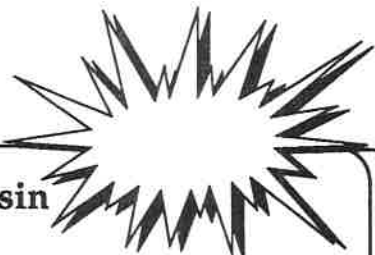
## Cours de Taekwon-Do pour adulte

Depuis le 28 janvier, le Club de Taekwon-Do offre des cours à des adultes âgés de plus de 30 ans. Dix personnes étaient inscrite le 28 janvier dernier. Ces cours sont donnés le vendredi soir entre 20h00 et 21h15. Les gens intéressés n'ont qu'à se présenter au cours.

## Calendrier des activités

Depuis le 28 janvier  
Cours de Taekwon-Do pour adultes, 30 ans et plus  
Couvent de St-Laurent  
19 mars  
Compétition de l'Est du Canada  
École sec. l'Envol à Saint-Nicolas  
28 mars

Inscription session printemps  
St-Laurent  
28 mars  
Début des cours  
St-Laurent et St-Pierre  
9 et 10 avril  
Championnat canadien  
Régina



## **Atelier de dessin**

Les ateliers de dessin annoncés dans la dernière édition sont maintenant commencés. Tous les dimanches de 9:00 à 12:00, les «artistes» intéressés par le dessin sont invités à joindre un groupe dont l'objectif demeure de se retrouver entre amis afin d'expérimenter des techniques de dessin sur modèle vivant.

Précisons qu'il ne s'agit pas de cours de dessin mais plutôt d'ateliers de dessin consacrés à la pratique. Dans une ambiance décontractée typique à l'Auberge La Goéliche, pour seulement \$3.00 par atelier, vous avez la chance d'échanger entre dessinateurs sur des techniques de dessin tout en dégustant un petit café.

**Endroit:** Auberge La Goéliche,  
22, rue du Quai, Sainte-Pétronille  
**Heure:** 9:00 à midi  
**Coût:** \$3.00 par présence.

Violette Goulet (828-9245)  
Paul Laperrière (828-2759)



## **BRAVO!**

La fête du Mardi gras a été rendue possible grâce aux membres du comité des loisirs (Geneviève Corrivault, Andrée Fiset et Raynald Fiset) mais aussi grâce à l'extraordinaire participation béné-

vole de Mathieu Giroux, Irène Deschamps, Marie-Ève Labbé, Ghislaine Delaire, Christian Hébert, Jacques Gingras et Georges Deschamps. Encore Merci!

Anne Noël Deschamps



**Date limite pour la remise  
de vos articles:  
12 mars 1994**

